

EAD, FAD, E-LEARNING : QUELS RAPPORTS ?

Pierre LANDRY

1. De quoi parle-t-on ?

Littéralement, e-learning se traduit par « é-apprentissage », la lettre « é » étant l'abréviation d'électronique. Ce préfixe, en mettant l'accent sur la numérisation de l'information et sa diffusion par réseaux grâce aux avancées de l'électronique, laisse entendre que l'organisation de l'apprentissage sera transformée par l'accès à distance à des ressources éducatives matérielles et humaines. Certains auteurs (cf. E-learning : quelques définitions de la FOAD p. 49) englobent toutes les formations utilisant des ressources sur supports électroniques, en ligne ou non, alors que c'est l'arrivée de l'Internet et surtout du web qui a déclenché le phénomène par la baisse des coûts qu'il autorise. En effet, dès les années 70, le système PLATO, conçu par les chercheurs de l'université de l'Illinois, avait permis de montrer qu'il était possible d'organiser des activités d'apprentissage à distance en utilisant l'informatique et les réseaux mais à un coût trop élevé pour que l'on puisse passer à un usage sur une grande échelle. Mais est-ce la vraie raison de son adoption par seulement quelques grandes universités dans le monde dont l'université libre de Bruxelles ?

L'idée sous-jacente est qu'il est possible de délivrer des mini-séquences d'apprentissage juste à temps, c'est-à-dire au moment où une personne, sur son lieu de travail, est confrontée à un mini-déficit de savoir (exemple : faire un tableau sous Word). Ceci correspond à un besoin des entreprises qui doivent en permanence offrir à leur personnel les moyens d'ajustement de leurs savoirs en fonction de l'évolution des outils et des procédures. Cela concerne donc un public d'adultes et des objectifs de formation très délimités.

Par contre, Serge POUTS-LAJUS pense que ce terme, sans équivalent en français, a pour intérêt de mettre l'accent sur l'acte d'apprendre (learning) face à l'acte d'enseigner ou de former et d'ouvrir une perspective interculturelle : on apprend différemment suivant les cultures (trois raisons pour dire e-learning : <<http://elearningeuropa.ibemet.com/doc.php?lng=3&id=581&doclng=3>>).

-11-

2. Le marché du e-learning

La notion de e-learning me semble provenir du monde du travail anglo-saxon où existe une longue pratique de l'apprentissage à l'aide de documents.

Sa déclinaison universitaire américaine (enseignement ou formation à distance en ligne) s'adresse principalement à des adultes en exercice voulant se perfectionner ou changer de direction. Contrairement à ce qui se passe en France, la formation continue est assurée aussi bien par l'Université que par des entreprises. Le modèle de la classe virtuelle s'adresse à des groupes. En Grande-Bretagne et au Canada le modèle de l'Open University ou de la Télé-université du Québec s'adresse à des personnes pouvant s'inscrire individuellement à n'importe quel moment de l'année, ce qui exclut le travail de groupe.

L'importation de cette notion en France est, de ce fait, problématique, comme le montrent les difficultés de mise en place des projets « campus numériques » dans l'enseignement supérieur.

Le terme d'*e-learning* fait suite à l'engouement pour la *toile* qui a conduit à la bulle boursière des valeurs technologiques. Depuis, l'éclatement de cette bulle a rendu caduques les prévisions mirobolantes annonçant des chiffres d'affaires en milliards de dollars et des profits considérables.

Beaucoup d'acteurs de la FAD, intrigués par la succession d'annonces de création d'entreprises se proposant d'offrir des services de formation, se sont empressés de rebaptiser leur offre de FAD sous le vocable de e-learning ou, plus prudemment, de e-formation en espérant ainsi bénéficier de l'effet de mode suscité par les «jeunes pousses» (les entreprises *start-up*).

Devant les réalités du marché, le propos des entrepreneurs est devenu plus mesuré. On parle de ralentissement et de recentrage (Cegos, Cesi, Demos). La formation hybride, notion introduite par J. PERRIAULT il y a plus de dix ans, est préférée au tout électronique sous le nom de *blended learning* (utiliser la terminologie américaine renforce l'impression de nouveauté, même si elle recouvre une notion déjà ancienne). En fait, on reparle à nouveau de formation ouverte et à distance.

3. FAD, formation à distance

Par l'emploi en extension du terme e-learning, les opérateurs de FAD ont laissé se développer l'idée que le tout électronique était la voie royale vers laquelle devraient tendre tous les dispositifs de FAD. La réalité, on le sait depuis longtemps, est plus complexe.

L'ingénierie éducative nécessaire pour bâtir une offre qui tienne la route mobilise de nombreuses compétences qui obèrent les coûts de développement. Une fois les dispositifs mis en place, il faut les faire vivre : maintenir en état de marche l'infrastructure, faire évoluer les contenus et les

- 12-

PROXIMA n°1 - Dossier thématique Le *e-learning* en question

outils, accompagner les apprenants, etc. A nouveau, tout ceci génère des coûts de fonctionnement importants si l'on veut qu'un maximum d'inscrits à une formation atteigne les objectifs fixés en réduisant notamment le taux d'abandon. La question n'est plus de réduire les coûts mais, par une offre plus adaptée, de mieux répondre aux besoins sans coûts supplémentaires.

Par tradition, l'Université délivre des formations à finalité professionnelle dans les domaines de la Médecine et du Droit, qui impliquent à la fois de former et d'enseigner. Plus récemment, les DESS, les licences professionnelles et les formations d'ingénieurs entrent également dans cette catégorie.

4. EAD, enseignement à distance

Mais la dérive la plus grave est celle consistant à confondre formation et enseignement, et à ranger l'EAD et la FAD sous le même vocable de e-learning. La mission principale de l'Université est de transmettre les savoirs existants et de participer à leur renouvellement par la recherche. Les enseignants-chercheurs du supérieur sont valorisés par la publication des résultats de leurs recherches et sont astreints à assurer un certain nombre d'heures d'enseignement qui ne donne lieu à aucune évaluation. Pour un enseignant-chercheur, s'investir dans son activité d'enseignement se fait au détriment de ses activités de recherche et le pénalise donc dans l'évolution de sa carrière.

Or, l'enseignement à distance suppose que le contenu à transférer d'un cours soit mis en forme (médiatisé) de telle sorte qu'un étudiant puisse acquérir le savoir correspondant, sans avoir besoin de suivre un cours en présentiel. Pour qu'il puisse en être ainsi, il faut que l'enseignant puisse anticiper les besoins des étudiants. De plus, animer un débat à distance implique des compétences que les enseignants ne possèdent pas en général et qui, présentes, ne seraient pas

valorisées par l'institution. Il en est de même avec les compétences nécessaires à l'accompagnement des étudiants, puisque ceux-ci sont censés apprendre par eux-mêmes, comme s'ils étaient sur un campus, ce qui demande, par ailleurs, de nouvelles compétences de leur part.

Tant que les institutions régissant l'enseignement supérieur en France ne feront pas évoluer la mission des établissements et le statut des enseignants, les innovations pédagogiques resteront du domaine de l'expérimentation à plus ou moins grande échelle, sans garantie de pérennité. Faut-il attendre une « catastrophe » comme l'effondrement des inscriptions ou le manque de compétences dans l'industrie et le commerce pour que l'Université, en état de crise, réagisse ? Il serait souhaitable que, dans le cadre de la décentralisation et du droit à expérimenter, des solutions intégrant des dérogations au statut des enseignants soient testées avant leur généralisation. En attendant, il serait réaliste de composer avec les compétences disponibles des enseignants-chercheurs en place en leur demandant de numériser leurs

- 13 -

PROXIMA n°1 - Dossier thématique Le *e-learning* en question

polycopiés et leurs documents de références pour qu'ils puissent être plus facilement accessibles par les étudiants. Cette activité est, de plus, compatible avec le statut actuel des enseignants-chercheurs et les préparerait à en faire des usages plus élaborés le jour où les conditions seront réunies pour qu'ils aient un intérêt à changer. Elle explique l'intérêt suscité par le projet Ariadne (cf. contribution de C. POUPA) de « viviers de connaissances » consistant à mettre à la disposition de la communauté (notion de bien public) des ressources éducatives indexées par des « méta- données » standardisées. Cette mise à disposition s'apparente au modèle de l'Open source (logiciels libres comme Linux).

5. Information et apprentissage

L'e-learning, qui repose sur un accès à l'information (les ressources éducatives médiatisées et numérisées), oblige à approfondir la relation à l'information en environnement d'apprentissage. Un enseignant produit un message avec une intention, mais aussi avec tous ses filtres culturels et sociaux. De même, l'étudiant interprète le message au travers de ses propres filtres culturels et sociaux liés à son parcours. Cependant, est-il si évident que la probabilité d'une interaction entre l'intention de l'enseignant et le questionnement de l'étudiant se produise ?

Les travaux de Britt-Mari BARTH ont montré que, même dans le domaine des mathématiques où l'on pourrait penser que la connaissance est bien formalisée, chaque auteur présente un concept en privilégiant certains aspects, l'incomplétude étant à l'origine de beaucoup d'incompréhension de la part des étudiants. Par ailleurs, André GIORDAN rappelle que, souvent, le savoir déjà acquis de l'étudiant l'empêche d'accepter le savoir « savant » qui remet en cause ses modèles de pensée.

Le discours qui, en privilégiant le contenu, laisse sous-entendre qu'il suffirait de bien expliquer une notion, y compris par des simulations, avec des exercices d'entraînement, pour que les questions d'enseignement ou de formation soient résolues, est mystificateur dans la plupart des cas.

Croire également qu'un dispositif approprié permettra à tous les étudiants d'apprendre est également un leurre, si l'on ne prend pas en compte les compétences que les étudiants doivent développer pour que ce dispositif soit réellement efficace, comme le montrent les travaux sur « l'auto-formation éducative » (<<http://www.a-graf.org>>).

Dans son dernier livre, J. DUMAZEDIER (2002) note que « quoi qu'il en soit de l'art d'utiliser pour sa formation toutes les ressources potentielles offertes par un milieu plus large que son milieu d'origine, il reste que le retour constant [...] à la lecture solitaire des livres choisis, malgré toutes les séductions audiovisuelles du temps présent, est un aspect majeur de l'auto-formation

permanente [...]»

- 14-

PROXIMA n°1 - **Dossier thématique** Le *e-learning* en question

Apprendre à bien gérer l'information passerait donc par un apprentissage approfondi de la lecture (et de l'écriture) comme le précise encore J. DUMAZEDIER (2002) : « Selon PEGUY, l'école obligatoire pour tous ne devrait pas avoir pour but plus important que d'apprendre à lire à la majorité des élèves. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à déchiffrer pour se libérer de l'analphabétisme, il ne s'agit pas de faire connaître les principaux auteurs d'un programme imposé, aussi justifié soit-il. Non, il s'agit de révéler le désir de lire en relation avec les curiosités les plus authentiques à chaque âge, en chaque situation imposée ou choisie et d'entraîner la capacité d'analyser le contenu et la forme des œuvres majeures ou mineures co- choisies par les élèves et les professeurs, en relation avec les problèmes de la vie courante des intéressés. »

Pour faire face à l'avalanche d'informations déversées par les médias, l'élève d'aujourd'hui, comme « l'autodidacte, a d'abord besoin d'une méthode de pensée pour éviter l'encyclopédisme stérile » en reliant « la lecture documentaire ou rêveuse à l'analyse périodique, compréhensive, critique ou inventive des pratiques quotidiennes, enfin à la confrontation de la langue courante aux langages spécialisés pour mieux exprimer sa personnalité à travers ces pratiques. » (DUMAZEDIER 2002).

Il ne faut pas oublier également que le passage de la lecture d'un document imprimé sur papier à la lecture d'informations présentées sur un écran ne va pas de soi, comme le souligne Jacques PERRIAULT dans un article paru dans le journal *Le Monde* du 9 janvier 2001 : « La maîtrise de la toile nécessite des compétences particulières : la démarche inductive (il ne s'agit pas d'appliquer des règles mais de découvrir progressivement leur existence), le traitement parallèle des informations (mettre en relation des objets situés dans des espaces différents), la compétence langagière (savoir communiquer son expérience) et la mémorisation humaine (car la toile est tout le contraire d'une prothèse mémorielle). Ces quatre compétences sont aussi nécessaires à la gestion des situations d'incertitude et de complexité... En refusant ou en minimisant l'entraînement à de telles compétences, l'école joue un rôle dominant dans l'aggravation du fossé numérique. »

6. Vers le marchandisage de la formation ?

La réflexion de C. PARMENTIER (2001) consiste à montrer comment l'e-formation, au-delà de la mode actuelle, s'inscrit dans l'évolution logique de la formation continue et même plus largement dans le champ des sciences de l'éducation. Elle n'est qu'un moyen de plus au service de l'action, même si les technologies bousculent un certain nombre de principes de la pédagogie « traditionnelle » par un questionnement du rapport entre l'individu et le collectif dans les dispositifs de formation. Plus encore, son livre pose deux questions fondamentales au monde de l'éducation :

- 15 -

PROXIMA n°1 - **Dossier thématique** Le *e-learning* en question

- La logique des compétences est-elle une bonne entrée pour envisager l'éducation de demain ?
- Le temps de la formation est-il intégrable au temps de travail ? L'apport des savoirs ne peut-il se faire que dans le temps de face à face pédagogique ou faut-il réfléchir plus globalement à l'articulation des temps et des moyens de l'enseignement ?

Plus généralement, C. LAVAL (2002) pose la question de marchandisage de la formation : « Faut-il adapter les systèmes éducatifs, les rendre plus flexibles, généraliser la logique managériale

directement importée des entreprises, faire de l'éducation une marchandise, dont la vente sur un futur marché national et international de la formation obéirait aux règles ordinaires des transactions commerciales, et transformer les établissements scolaires en fournisseurs de services dont les élèves et les étudiants seraient les consommateurs plus ou moins solvables ? » C'est toute cette problématique de l'industrialisation de la formation que MOEGLIN (1998) explore avec une équipe de chercheurs depuis dix ans.

7. Les compétences de gestion mobilisées en FAD

Dans son dernier livre, J. PERRIAULT (2002) fait bien la distinction entre Formation à distance et é-apprentissage et aborde plus particulièrement la question des compétences des utilisateurs. A ce titre, il me semble qu'il est nécessaire de distinguer cinq types de gestion en FAD :

- **Gestion de ses connaissances**, pour rendre possible leur construction par la réflexivité, la méta-cognition, l'abduction, la sérendipité (le fait de trouver par hasard), la propension à être autonome, etc. Seul, le lecteur est en mesure de donner du sens aux informations qu'il perçoit. On retrouve là les caractéristiques d'un comportement auto-formateur en insistant aussi sur la prise de conscience de l'existence des filtres culturels qui empêchent de voir, de comprendre, de communiquer.
- **Gestion du temps**, pour faire face à l'emprise de l'horloge médiatique. Le temps libéré sur le temps de travail est en grande partie « consommé » à regarder la TV, jouer avec des consoles, surfer sur la toile, etc. Les écoliers occidentaux passent plus de temps devant un écran que devant un enseignant. Comment passer d'une consommation passive à un comportement actif, alors que ce temps libéré est devenu supérieur au temps de travail ? L'enjeu de la formation tout au long de la vie se situe dans la capacité à s'emparer de ce temps pour se dépasser soi-même. Cela pourrait s'apprendre dès l'école.
- Gestion du partage des savoirs pour entrer dans la pensée de l'autre, bénéficier des acquis des générations précédentes et

- 16 -

PROXIMA n°1 - Dossier thématique Le e-learning en question

participer aux activités collectives. Il faut, pour cela, maîtriser la lecture compréhensive et, l'écriture non pour soi, mais pour des lecteurs. C'est également l'enjeu des organisations apprenantes qui cherchent à faire circuler plus rapidement les informations pour que la tâche d'huile des innovations recouvre le maximum de secteurs de l'organisation.

- **Gestion de l'information**, pour coder, stocker, classer, transférer, rechercher, filtrer les informations au moyen de logiciels et de matériels qu'il faut apprendre à maîtriser. Les notions d'automates, de procédures et de structuration des données deviennent essentielles pour compenser le filtre technologique qui s'interpose entre le « lecteur » et « l'auteur » du « message » qui apparaît sur l'écran. Il a fallu des siècles pour s'habituer à échanger des idées au travers du filtre de la technologie intellectuelle que représente l'écriture, combat inachevé puisque l'illettrisme n'est toujours pas éradiqué.
- **Gestion de l'incertitude**, pour réintroduire le rapport au réel évacué par vingt-cinq siècles de philosophie occidentale à la recherche de la maîtrise de la nature (Gérard MENDEL, 1998) en s'inspirant des approches orientales qui cherchent, tel le surfeur sur la vague, à utiliser les potentialités des situations (François JULIEN, 1996). L'incertitude est, en partie, liée à la prévision de ce qui va arriver. En réduisant le temps nécessaire pour s'informer sur l'état d'une situation, il est possible de prendre plus rapidement des décisions moins hasardeuses. C'est le cas en période de crise où, face à des changements d'organisation du travail, on fera appel à des experts et à des sources d'informations ad hoc, pour combler rapidement un déficit d'informations. N'est-ce pas cette question que

cherche à résoudre l'offre d'é-apprentissage en entreprise ?

Dans la démarche auto-formative, on préconise l'auto-documentation, ce qui correspond bien au mixage de l'apprentissage et du filtrage d'informations. Où sont les outils facilitant cette approche ?

Le KM (Knowledge Management), en ne faisant pas suffisamment la distinction entre les cinq types de gestion évoqués ci-dessus, ne permet pas d'identifier les questionnements propres à chacune de ces gestions. Il est illusoire de croire que l'on peut gérer les connaissances qui sont dans la tête des gens ! Et stocker des savoirs (connaissances plus ou moins explicitées et reconnues comme valides par une communauté) est du domaine de la gestion de l'information et ne favorise pas vraiment la diffusion du savoir-faire qui relève du domaine de l'échange de savoirs.

L'intérêt des organisations patronales pour la gestion des compétences laisse entendre que les entreprises auraient le monopole de leur gestion. Il serait temps de rappeler que de nombreuses compétences « génériques » se développent dès l'école puis à l'Université, dans toutes les matières, mais

- 17 -

PROXIMA n°1 - **Dossier thématique** Le *e-learning* en question

aussi dans la pratique des jeux, et que c'est sur ce terrain que se développent les compétences professionnelles.

8, L'accès au savoir et les filtres

Le rôle d'un système éducatif est, à la fois, de transmettre un patrimoine culturel, de créer les conditions pour que l'on puisse vivre ensemble, sur un territoire donné et de préparer les futurs citoyens à être des acteurs à part entière tout au long de leur vie, tant économique que culturelle et politique.

Pour cela, il faut d'abord apprendre à maîtriser **le filtre de la lecture** des « messages », c'est-à-dire de les interpréter pour essayer de comprendre ce qu'a voulu dire son auteur, puis de s'approprier cet apport. Mais, pour devenir un bon lecteur, rien de tel que de s'exercer à devenir auteur pour se confronter à toutes les difficultés de mise en forme de ses idées. Cette compétence devient essentielle avec le é-apprentissage.

Le deuxième **filtre est culturel** puisque le petit de l'homme, inachevé à sa naissance, se nourrit, par des interactions multiples, de tout l'apport des personnes et des objets qui l'entourent, pour créer dans son corps les connexions qui lui permettront de vivre en société. En prendre conscience est une nécessité pour interroger les « allant de soi » qui ont perdu de leur légitimité, du fait de l'évolution du contexte de leur apparition. J. DUMAZEDIER (2002) développe très bien cette question dans son dernier livre.

Le **troisième filtre est technologique** puisque notre relation au réel est de plus en plus instrumentée, non plus par des outils, mais par des automates qui prennent pour nous des micro-décisions. Du distributeur de billets à la carte bancaire, en passant par le fonctionnement des voitures ou celui des appareils photo numériques, des téléphones portables ou des assistants électroniques personnels, les objets que nous utilisons intègrent un « savoir » avec lequel il faut apprendre à interagir. C'est encore plus vrai avec les systèmes informatiques de gestion, les systèmes de documentation électronique et les services disponibles, par le truchement du réseau Internet dont fait partie l'offre de é-apprentissage.

L'ambition des **machines à apprendre** est de rendre possible l'échange de savoirs, malgré l'existence de ces trois filtres. Il pourrait l'être, à condition que l'on ne sous-estime pas le besoin ancestral de médiation humaine et que l'on respecte les temps longs de création de nouvelles habitudes ; il se peut que, dans un avenir lointain, notre relation au savoir s'enrichisse

réellement au contact d'objets stimulant nos capacités intellectuelles pour développer en permanence les savoir-faire, permettant d'appréhender des situations de plus en plus complexes.

- 18-

PROXIMA n°1 - **Dossier thématique** *Le e-learning* en question

9. Conclusion

A force de mélanger les objectifs, on génère des projets impossibles à gérer. Faut-il rappeler que le but de l'Université est d'abord de « transmettre » un savoir validé par une communauté scientifique en vue de délivrer une certification diplômante. Pour cela, il faut enseigner ! C'est-à-dire développer chez l'étudiant sa capacité à analyser des notions et des concepts pour se les approprier par des exposés, des débats et des conseils, puis vérifier, au travers des productions de l'étudiant, que l'acquisition s'est bien faite (en Médecine et en Droit, il faut également former).

Autrement dit, il n'est pas question d'importer dans l'Université le modèle de l'apprentissage utilisé en formation professionnelle ou dans les entreprises. L'enseignement à distance ne doit pas être confondu avec l'é-apprentissage !

Par contre, le changement de contexte provoqué par la mise à distance des ressources humaines et documentaires doit conduire à repenser à terme l'organisation des activités d'apprentissage et l'accompagnement des étudiants, tout en précisant bien les objectifs recherchés : meilleur accès au savoir, amélioration des résultats aux examens, préparation à l'apprentissage tout au long de la vie, réduction des coûts, etc.

Plutôt que de développer des documents pédagogiques très élaborés, il serait peut-être plus utile d'amener les étudiants à renforcer leurs capacités de méta-cognition et d'autonomisation pour qu'ils puissent se constituer par eux-mêmes une documentation pertinente. Enfin, les moyens de suivi et d'évaluation doivent être renforcés pour que les étudiants maintiennent le cap, plus difficile à tenir hors de la présence physique du groupe.

Il me semble illusoire de penser que des enseignants « ordinaires » pourront se transformer en producteurs de documents pédagogiques multimédias. Une petite minorité de professeurs écrivent des livres et le métier d'éditeur n'est pas du ressort des universités, même si celles-ci supportent des maisons d'éditions universitaires indépendantes pour favoriser la diffusion d'ouvrages « scientifiques ». En cas de nécessité, ce modèle du livre pourrait être étendu à la production de documents multimédias.

Si l'on compare les démarches « Campus virtuel suisse » (cf. la contribution de C. POUPA) et « campus numériques » en France à la démarche italienne « Nettuno », on constate que, dans un cas, les expérimentations se succèdent sans aboutir à des généralisations alors que, dans l'autre cas, plus de 1.000 professeurs participent à la diffusion de leurs cours par télévision (2 canaux numériques sur un satellite). Le format : le professeur s'exprime devant une caméra et fait appel à des documents. De plus, il produit un document PowerPoint pour expliciter la structuration de son cours. Chaque université italienne a mis en place des centres spécialisés pour l'accueil des téléétudiants et la réception des programmes. La certification des étudiants est

- 19-

PROXIMA n°1 - **Dossier thématique** *Le e-learning* en question

faite par l'université d'accueil qui délivre le diplôme. Cette démarche, proche de la forme « amphithéâtre », simple, est acceptée par les professeurs et les étudiants d'aujourd'hui. Ce n'est sûrement qu'une transition vers d'autres formes de dispositifs. Elle a l'avantage d'être compatible avec les compétences actuelles des enseignants tout en les amenant à réfléchir à la manière dont ils organisent la présentation de leur savoir et d'offrir un meilleur accès au savoir.

Ainsi, deux grandes approches s'affrontent : celles de la classe virtuelle privilégiant les activités de l'enseignant et celle de l'e-learning, privilégiant les activités de l'apprenant alors qu'il faudrait soutenir simultanément ces deux types d'activité.